

Si cette connaissance fait défaut, le respect des droits de chacun est beaucoup plus difficile et laisse souvent à désirer. Pratiquement, l'arbitraire, même le mieux intentionné, ne vaut pas grand chose. *Humanum est errare*, est un fait que l'expérience ne cesse de confirmer. C'est pourquoi, gouvernés et gouvernants auront toujours besoin d'être protégés contre les faiblesses de la nature humaine.

On peut dire, sans incriminer personne, que l'étude du droit canonique n'a pas été suffisamment cultivée dans le passé. Ils sont nombreux parmi nous, avouons-le humblement, ceux dont les connaissances sur cette matière sont superficielles ou presque nulles. C'est peut-être ce qui a fait dire à Son Excellence le Délégué apostolique que l'ouvrage qui nous occupe « répond à un besoin pressant du pays. »

Quoiqu'il en soit, dorénavant il sera difficile de plaider non coupable. L'enseignement du droit canonique se généralise, son utilité est mieux comprise, et le manuel de M. l'abbé Gignac est éminemment propre à en faciliter l'étude.

Les ouvrages de droit canonique ne manquent pas, sans doute, et il a toujours été possible d'étudier cette science. Mais les manuels bien faits sont rares, et nous avons le désavantage de n'en posséder aucun adapté aux lois et aux coutumes de notre pays. Grâce à M. l'abbé Gignac, cette lacune est maintenant comblée, et il a droit aux félicitations et à la reconnaissance du clergé particulièrement.

Lorsque le premier volume de son *Compendium Juris Canonici* est paru, nous l'avons signalé aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de Québec, livraison du 10 août 1901. Le volume qui vient de paraître fait honneur à l'auteur, tout comme le premier, se distingue par le même ensemble de qualités, et mérite les mêmes éloges. Il a donc sa place marquée dans la bibliothèque de toute personne instruite.

D. GOSSELIN, ptre.

— *Edifices religieux érigés dans la province de Québec sous la domination française.* Par Horace Têtu. Québec, 1903. Prix, 10 cts, chez l'auteur, et à la Librairie J.-P. Gagnon.

Cette petite brochure plaira à tous ceux qui s'intéressent aux détails de notre histoire. Ils seront surpris, à coup sûr, de voir qu'il existe encore, en diverses localités du pays, autant d'édifices construits « du temps des Français. »

ON DEMANDE le N° 37 du volume XIV de la *Semaine religieuse*. L'adresser à M. l'abbé Th. Proulx, Séminaire de Saint-Hyacinthe.